



Conférence générale

32e session
Rapport

Генеральная конференция

32-я сессия
Доклад

rep

Paris 2003

General Conference

32nd session
Report

المؤتمر العام

الدورة الثانية والثلاثون
تقرير

Conferencia General

32ª reunión
Informe

大会

第三十二届会议
报告

32 C/REP/2

29 août 2003

Original anglais

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'INSTITUT INTERNATIONAL DE PLANIFICATION DE L'EDUCATION SUR LES ACTIVITES DE L'INSTITUT (2002-2003)

PRESENTATION

Source : Article IV des statuts de l'Institut international de planification de l'éducation.

Antécédents : Conformément à cet article, le Conseil d'administration de l'IPE soumet à la Conférence générale son rapport sur les activités de l'Institut.

Objet : Le rapport décrit, dans leurs grandes lignes, les programmes de formation et de recherche de l'Institut dans le domaine de la planification et de l'administration de l'éducation, ses activités de renforcement des capacités adaptées à la situation des Etats membres, son programme de diffusion ainsi que les moyens institutionnels et financiers dont il dispose pour la mise en oeuvre de ses activités.

L'exercice biennal 2002-2003 marque le début du septième Plan à moyen terme de l'IPE. Au cours de cette période, l'Institut a (i) lancé de nouveaux thèmes de recherche ; (ii) révisé le Programme de formation avancé pour y intégrer une option maîtrise et (iii) entrepris des activités de renforcement des capacités adaptées à la situation des Etats membres. L'IPE a continué de jouer un rôle actif dans les activités de l'UNESCO, contribuant, en particulier, aux programmes d'éducation pour tous (EPT) et de lutte contre le VIH/sida.

Décision requise : Le présent rapport n'appelle pas de décision.

Introduction

1. Au nom du Conseil d'administration de l'IIPE, j'ai le plaisir de présenter ci-joint le rapport sur les activités de l'Institut pour l'exercice biennal 2002-2003. Le Conseil d'administration se réunit chaque année et, dans le cadre de sessions plénières et de groupes de travail, passe en revue de façon approfondie les résultats des travaux de l'Institut, formule des recommandations et des principes directeurs et approuve le budget annuel.

2. Le rapport pour 2002-2003 présente l'état des comptes pour le premier exercice biennal 2002-2003 du septième Plan à moyen terme de l'IIPE. Le Conseil s'est donc appliqué à évaluer comment l'IIPE met en oeuvre son nouveau plan de travail et comment l'exécution du septième Plan à moyen terme prend forme. Trois grandes tendances ont marqué l'actuel exercice biennal dans le cadre de l'IIPE :

- lancement de nouveaux thèmes de recherche ;
- révision complète du Programme de formation avancée, y compris la création d'une option maîtrise ; et
- élargissement des activités de renforcement des capacités adaptées à la situation des Etats membres.

3. L'IIPE s'est fixé des objectifs précis en 2002 et 2003 pour s'acquitter de la mission que lui a confiée la Conférence générale (document 31 C/5 approuvé), à savoir renforcer les capacités des Etats membres dans le domaine de la gestion, de la planification et de l'administration des systèmes d'enseignement. Le Plan à moyen terme et le Programme pour 2002-2003 sont également conçus pour apporter une contribution à l'exécution de la *Stratégie à moyen terme pour 2002-2007* de l'UNESCO. Ainsi mettent-ils l'accent sur les activités propres à relever les défis exposés dans ce document.

4. Le principal objectif de l'IIPE est d'aider les pays à développer les moyens dont ils disposent pour concevoir, planifier, diffuser, gérer et orienter l'éducation de leurs populations. Pour appuyer la réalisation des objectifs du Forum mondial sur l'éducation de Dakar et des Objectifs de développement de l'ONU pour le Millénaire, les activités de l'Institut ont été axées sur les thèmes suivants : *Education pour tous, Amélioration et contrôle de la qualité de l'éducation, Gestion et financement de l'éducation et Exploitation des innovations technologiques*. Les Etats membres ont multiplié leurs demandes de soutien et d'assistance technique à l'Institut, lequel doit faire face à un double défi. Premièrement, il doit rester à la pointe de la planification et de la gestion de l'éducation de manière à pouvoir offrir aux Etats membres un mécanisme de renforcement des capacités constamment enrichi par ses activités pratiques sur le terrain, par une réflexion théorique et par une étroite interaction avec des stagiaires du monde entier. Deuxièmement, il doit établir l'équilibre voulu entre les résultats recherchés et les ressources disponibles.

5. L'Institut s'emploie à renforcer les capacités par la formation, la recherche, la diffusion de bonnes pratiques et la prestation de services aux Etats membres. En s'engageant dans son septième Plan à moyen terme, il a défini pour le présent exercice biennal les objectifs suivants :

- Satisfaire les besoins en formation des ressources humaines.
- Lancer de nouveaux programmes de recherche.
- Adapter ses services aux besoins des Etats membres.
- Renforcer les institutions par des partenariats actifs.

Dato'Asiah bt. Abu Samah
Président du Conseil d'administration de l'IIPE

Satisfaire les besoins en formation des ressources humaines

6. Dans le cadre de l'axe d'action 2 du programme 1.1 de l'UNESCO, l'IPE est chargé du *renforcement des capacités nationales* de planification, d'élaboration des politiques, de budgétisation, de contrôle et de gestion de l'éducation. Les activités de formation de l'IPE ont été structurées de manière à répondre à cet objectif. Le programme de formation avancé, principal programme de l'Institut au cours des 38 dernières années, est largement reconnu par les Etats membres. Il est désormais renforcé pour répondre à l'objectif du 31 C/5. Deux sessions (2001-2002 et 2002-2003) ont été organisées à Paris et à Buenos Aires. Une formation a été dispensée à 120 participants auxquels se sont joints au cours de l'année 31 stagiaires invités.

7. En 2002, l'IPE a révisé en profondeur son Programme annuel de formation avancée, tant sur le plan de la forme que du fond. Ce Programme propose désormais une option maîtrise en gestion et planification de l'éducation. Grâce à l'action menée par tout le personnel enseignant de l'IPE et à l'étroite collaboration qui s'exerce avec les membres du Conseil d'administration, le Programme s'appuie désormais sur une structure plus intégrée et plus cohérente et offre des cours de meilleure qualité qui mettent à profit les dernières données de la recherche et les activités opérationnelles entreprises dans les Etats membres. Il utilise également des outils pédagogiques adaptés aux antécédents professionnels des participants. L'évaluation effectuée à l'issue de la première année est très positive, comme en témoigne, tout particulièrement, l'élargissement de la base géographique des candidats. Par ailleurs, toutes les activités de formation de l'IPE ont tiré parti des améliorations apportées aux cours et aux matériels y relatifs. Dans le premier groupe qui a participé au nouveau programme, 12 stagiaires sur 31 avaient les qualifications requises pour passer le diplôme de maîtrise et ils achèvent actuellement leur thèse avec détermination.

8. L'IPE a également organisé à l'intention des Etats membres 24 *cours intensifs de formation* pour 717 professionnels de l'éducation. Là encore, la démarche adoptée par l'Institut visait à actualiser les programmes de formation et à les adapter aux besoins particuliers des Etats membres. Cinq cours sur l'application d'indicateurs à la planification de l'éducation ont été organisés dans différentes régions du monde pour répondre aux besoins recensés en matière d'évaluation et d'orientation du développement de l'*Education pour tous*. Les pays participants ont pu ainsi établir leurs propres rapports statistiques que les décideurs ont mis à profit pour définir les futures politiques et stratégies de l'éducation.

9. Le programme relatif à l'*Institut virtuel* a été encore développé pour tenir compte des nouvelles innovations. Il s'articule sur trois activités distinctes : cours à distance à l'aide d'Internet, forums de discussion et activités destinées aux anciens stagiaires de l'Institut pour leur permettre de recevoir régulièrement des informations et pour leur offrir des possibilités de formation professionnelle. La mise en place d'un réseau interactif est une initiative particulièrement bienvenue, étant entendu que l'approche éducative adoptée par l'Institut accorde une large place à l'échange de données d'expérience entre spécialistes actifs.

Résultats escomptés indiqués dans le 31 C/5

(31 C/5) : 80 responsables venant de 50 Etats membres (dont la moitié de PMA) bénéficieront d'une formation approfondie et plus de 700 spécialistes d'une formation de courte durée en internat et d'une formation à distance ;

(Résultats de l'IPE) : participants au Programme de formation avancée : 120 (42 % de PMA)

Participants aux cours de formation de courte durée : 717

(31 C/5) : un système de formation continue à distance sera mis en place pour les anciens stagiaires de l'IPE.

(Résultats de l'IPE) : 6 cours de formation à distance

(31 C/5) : 3 nouveaux jeux de matériel de formation sous forme de modules seront finalisés, testés et diffusés, en particulier auprès des établissements de formation associés ;

(Résultats de l'IPE) : 3 nouveaux matériels de formation conçus et testés

Lancement de nouveaux programmes de recherche

10. En tant que laboratoire d'idées, l'UNESCO, "en particulier, par le truchement de ses instituts", a pour objectif d'apporter "un soutien intellectuel aux décideurs et aux praticiens pour leur permettre de définir les priorités et de s'informer sur les meilleures pratiques et les innovations, en vue de soutenir les stratégies éducatives et les réformes"¹. L'IPE a ainsi lancé en 2002 les nouveaux programmes de recherche définis dans son septième Plan à moyen terme : Education de base pour tous, Contrôle de la qualité de l'éducation, Financement et gestion de l'éducation et également Enseignement supérieur et Formation spécialisée. Un cinquième programme, dénommé Observation, permet à l'Institut de prévoir les problèmes et les évolutions dans le domaine de l'éducation. Parmi les cinq thèmes considérés, trois visent directement la réalisation des objectifs de Dakar : amélioration de l'accès de tous à une éducation de base de qualité, contrôle de la qualité de l'éducation, et financement et gestion des systèmes d'enseignement.

Résultats escomptés indiqués dans le 31 C/5

(31 C/5) : *Communication des résultats des recherches de l'IPE aux décideurs et aux responsables de l'éducation dans le monde entier, de façon à influencer sur les processus de décision.*

(Résultats de l'IPE) : 22 séminaires et ateliers de recherche ont été organisés pour des décideurs et des spécialistes.

11. Dans le cadre de ces programmes, l'IPE a avant tout centré ses recherches sur **l'accès à l'éducation de qualité**. Le programme *Education de base pour tous* a permis de réaliser un certain nombre d'études. L'une d'elles met en lumière les enseignements qu'il convient de tirer des politiques appliquées dans divers pays pour accroître la participation des filles dans l'enseignement primaire. D'autres font une analyse des politiques nationales ainsi que des stratégies élaborées au niveau institutionnel pour améliorer l'accès des élèves à l'éducation de base parmi les groupes les plus défavorisés de quelques pays d'Amérique latine, et les garder à l'école pendant une période de 9 à 12 ans. Un autre projet encore vise à déterminer dans quelle mesure les politiques de décentralisation peuvent contribuer à améliorer la qualité de l'enseignement et dans quelles conditions ces politiques peuvent aboutir en Afrique francophone. Enfin, un projet de recherche-action lancé dans trois pays de l'Afrique de l'Est a pour objet de recenser et de mettre à l'essai un certain nombre de mesures qui pourraient être appliquées pour limiter l'impact du VIH/sida sur le fonctionnement des systèmes d'enseignement à différents niveaux. Un centre d'échange d'informations concernant les conséquences du VIH/sida sur les systèmes d'enseignement et les moyens à mettre en oeuvre pour faire face à ces conséquences a été établi et installé sur le Web.

12. Le principal objectif du programme sur le *Contrôle de la qualité de l'éducation* est de **développer les moyens dont disposent les ministères de l'éducation pour suivre et évaluer le niveau de qualité de leur propre système d'éducation de base**. Pour atteindre cet objectif, une formation pratique est dispensée aux planificateurs de l'éducation afin de les familiariser avec tous les aspects techniques à prendre en compte pour réaliser dans de bonnes conditions des études nationales de la qualité de l'éducation. Ce programme fait fond sur le développement des techniques informatiques (en particulier dans le domaine des enquêtes par échantillonnage), sur les méthodes d'évaluation de l'éducation les plus modernes et sur la création d'archives de données accessibles pour permettre une plus large utilisation sur le territoire national. Le Consortium d'Afrique australe pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEQ), qui connaît un vif succès, constitue un "modèle de travail" en ce sens qu'il montre comment 14 pays peuvent collaborer et s'instruire mutuellement en vue d'acquérir les compétences techniques nécessaires à la réalisation d'études transnationales de la qualité de l'éducation. La possibilité de transférer ce modèle dans d'autres régions du monde est à l'heure actuelle très sérieusement envisagée.

13. **Pour aider les pays à améliorer le contrôle et la gestion des systèmes éducatifs**, le programme intitulé *Financement et gestion de l'éducation* a été conçu autour de cinq grands axes de

¹ *Stratégie à moyen terme pour 2002-2007 de l'UNESCO.*

recherche : amélioration des informations sur le coût de l'éducation, analyse des différentes méthodes de financement et de gestion des établissements d'enseignement, anticipation des besoins des systèmes d'enseignement et amélioration de la préparation des budgets, vérification des comptes pour renforcer les systèmes de gestion, et perfectionnement du système d'information sur la gestion et le contrôle. Certains de ces projets répondent aux demandes d'assistance technique formulées par les pays. Les activités exécutées au cours de l'exercice biennal étaient notamment les suivantes : une étude de coût (République dominicaine), trois études sur la participation des collectivités au financement et à la gestion des établissements d'enseignement en Afrique et en Asie, quatre séminaires régionaux sur l'enseignement privé (Caraïbes, Asie du Sud, Asie de l'Est et Europe orientale), une étude sur les systèmes de prêt aux étudiants (Philippines) et une autre sur les systèmes d'aide aux étudiants, deux études sur les budgets de l'éducation (Afrique lusophone, Asie du Sud) et un modèle de simulation (République dominicaine).

14. L'accélération de l'évolution technologique, l'émergence d'économies du savoir et l'accroissement de la concurrence entre nations figurent au nombre des défis que *l'enseignement supérieur et la formation spécialisée* doivent relever. Le programme de recherche de l'IIPE porte principalement sur l'impact de la mondialisation sur le secteur considéré, en particulier en ce qui concerne la question de l'homologation sur un marché de l'enseignement mondialisé et l'université virtuelle. L'IIPE a lancé plusieurs études sur les changements institutionnels intervenus dans les universités, ainsi, sur les réformes qui ont radicalement modifié la manière d'organiser et de gérer ces établissements et sur l'émergence et l'expansion du secteur privé dans l'enseignement supérieur et la formation spécialisée. Enfin, l'Institut met également l'accent sur les politiques d'apprentissage tout au long de la vie de même que sur les mécanismes de financement et les filières d'apprentissage.

15. Dans le cadre du nouveau programme de recherche de l'IIPE consacré à l'éthique et la corruption dans le domaine de l'éducation, plusieurs activités ont été entreprises qui ont consisté, notamment, à organiser un atelier d'experts, à établir un certain nombre de monographies et d'études de cas et à mettre en place une plate-forme d'information. Un voyage d'étude et un séminaire international sont prévus pour novembre 2003.

Adapter les services de l'IIPE aux besoins des Etats membres

16. Les besoins des Etats membres sont aussi nombreux que variés. L'Institut est de plus en plus appelé à répondre à des demandes concrètes. En cette fin de biennium, l'IIPE est en mesure de pourvoir, de manière rapide et précise, aux besoins ainsi exprimés par les Etats membres, ce qui est l'une des composantes de son mandat. Par ailleurs, la Conférence générale a demandé à l'IIPE de communiquer les résultats de ses travaux de recherche et de favoriser les échanges d'informations.

17. L'IIPE a participé activement à plusieurs activités opérationnelles entreprises à la demande des Etats membres. Une quarantaine de projets ont été menés à bien dans 18 pays. Dans chacune de ces entreprises, l'IIPE s'est employée à oeuvrer en partenariat avec les autorités locales de l'éducation pour faciliter les échanges d'informations et de connaissances. Les projets d'assistance technique de l'IIPE permettent différents types d'intervention : renforcer les capacités des institutions locales (ministères, instituts de formation, etc.), aider les pays à établir des plans dans le domaine de

Résultats escomptés indiqués dans le 31 C/5

(31 C/5) : Développement des échanges d'informations sur les nouveaux enjeux en matière de planification, de gestion et d'évaluation des systèmes éducatifs grâce à la diffusion d'une cinquantaine de publications et documents, y compris la Lettre d'information trimestrielle de l'IIPE. Les publications de l'IIPE seront de plus en plus diffusées sur son site Web et par d'autres moyens électroniques, et son réseau de bibliothèques dépositaires dans les pays en développement sera renforcé.

(Résultats IIPE) : 52 publications et huit numéros de la Lettre d'information de l'IIPE pouvant être téléchargés du site Web de l'Institut 184 bibliothèques dépositaires

l'éducation et procéder à des audits, des études de faisabilité ou des évaluations d'institutions ou de programmes. L'IPE prend en charge ces activités dans ses domaines de compétence : formation à la gestion de l'éducation, établissement des cartes scolaires, mise en place de systèmes d'information, analyse financière, etc. L'IPE est également en train de définir un nouveau domaine d'intervention, à savoir la reconstruction des systèmes éducatifs. L'Institut continue d'intervenir dans les territoires relevant de l'Autorité palestinienne, mais il a aussi commencé en 2002 à dépêcher des équipes en *Afghanistan*, dans le cadre du programme d'aide à la reconstruction du système éducatif de ce pays. Associé dès le départ à une mission conjointe IPE/UNESCO, l'Institut poursuit ce travail en organisant et dirigeant deux programmes de formation (gestion institutionnelle de l'enseignement supérieur et analyse des coûts et planification financière) destinés à développer les capacités de planification et de gestion de l'éducation au sein des ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur, dans les bureaux provinciaux et dans les établissements d'enseignement supérieur. L'IPE a aussi entrepris de traduire des matériels didactiques en dari et de fournir les matériels nécessaires aux programmes de formation de l'UNESCO et aux ministères eux-mêmes. D'autres activités sont prévues mais elles demeurent tributaires de l'évolution de la situation sur le plan de la sécurité.

18. Ces activités menées dans des pays en crise ont incité l'IPE à se pencher sur la question plus générale des besoins des pays en situation d'urgence. Un nouveau programme de recherche (s'insérant dans le programme d'observation de l'Institut) a été lancé en 2002. Parmi les thèmes abordés dans ce cadre, il convient de citer l'éducation pour la réinsertion des jeunes en danger, le maintien des services éducatifs au lendemain de catastrophes naturelles, la coordination de l'enseignement dans les situations de crise ou de reconstruction, l'accréditation, la certification et la validation des qualifications des réfugiés et la gestion du personnel enseignant.

19. La **diffusion** constitue l'une des tâches permanentes de l'Institut, qui produit et publie ses propres documents et matériels. Au cours du biennium 2002-2003, 52 publications et documents sont parus dans six langues. Huit numéros de la *Lettre d'information de l'IPE*, en anglais, en espagnol, en français et en russe, ont été distribués. Le développement rapide de son site Web a permis à l'IPE de mettre à la disposition des Etats membres, ainsi que de ses partenaires, un service d'information efficace. Par ailleurs, huit nouveaux titres de la collection *Principes de planification de l'éducation* ont été publiés. Cette collection continue d'avoir pour double objectif de rendre compte de l'évolution et des changements des politiques de l'éducation et de mesurer l'effet de ces mutations sur la planification de l'éducation, d'une part, et de diffuser les techniques et méthodes de planification susceptibles d'être appliquées dans les pays en développement et dans les pays industrialisés, d'autre part. La publication d'ouvrages de référence constitue un volet important de la réalisation des objectifs de l'IPE.

20. Le réseau de **bibliothèques depositaires** continue de se développer parallèlement aux besoins des Etats membres : huit nouvelles bibliothèques ont rejoint le réseau de 184 établissements qui reçoivent régulièrement, et gratuitement, les publications et documents de l'IPE. L'Institut dispose aussi d'un **centre de documentation** bien équipé, dont les usagers peuvent accéder à une information unique et spécialisée sur la planification de l'éducation. Afin d'élargir l'accès à cette information, le centre a placé ses bases de données (EPIDOC, qui compte plus de 17.000 entrées, et EPIREV) sur le site Web de l'IPE et a établi une liste de signets renvoyant à d'autres sites Web spécialisés dans ce domaine.

Renforcer les institutions grâce à des partenariats actifs

21. Depuis de nombreuses années déjà, l'IPE s'acquitte de sa mission de renforcement des capacités des institutions nationales en instaurant des partenariats actifs bénéficiant du soutien compétent du personnel de l'Institut en poste à Paris. Qu'il s'agisse d'activités de recherche, de formation ou d'assistance technique, l'IPE établit des liens avec les équipes de recherche locales (Ministère de l'éducation, établissements de recherche et de formation, universités, etc.), les

commissions nationales pour l'UNESCO, les autres organismes des Nations Unies, les fondations privées, etc.

22. En outre, des réseaux créés et administrés par l'IIPE sont désormais non seulement très actifs mais également en tête du mouvement pour le maintien et l'élargissement de ces partenariats :

- Consortium d'Afrique australe pour le pilotage de la qualité de l'éducation (SACMEO), qui, pendant le biennium en cours, a élaboré son deuxième programme de recherche. Faisant appel à des coordonnateurs locaux, il offre aux ministères africains une information de base leur permettant d'élaborer des politiques éducatives efficaces.
- Réseau asiatique d'institutions, de formation et de recherche en planification de l'éducation (ANTRIEP), qui regroupe actuellement 18 institutions asiatiques et continue de se renforcer. Les liens entre ces institutions sont fructueux et les deux séminaires annuels organisés dans ce cadre ont permis de procéder à des échanges stimulants et utiles sur l'évaluation scolaire aux fins de l'amélioration de la qualité de l'éducation et sur la gestion scolaire. Des études ont été consacrées à ces thèmes, favorisant ainsi la diffusion des expériences entre les institutions membres.
- Réseau ForGestion, qui rassemble 800 établissements universitaires spécialisés dans la planification de l'éducation et a organisé dans ces établissements des activités de formation technique faisant appel aux matériels didactiques de l'IIPE. Ce réseau a amélioré sa communication, quantitativement et qualitativement, grâce à un site Web régulièrement mis à jour, une lettre d'information et un forum de discussion.
- Enfin, l'IIPE a entamé pendant le biennium en cours, la création d'un réseau d'institutions, de formation à la planification et la gestion de l'éducation dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest.

23. L'IIPE a également renforcé ses liens avec des universités renommées de plusieurs pays en participant à des programmes de formation. L'Institut a conclu 29 accords de coopération avec ces institutions en vue de mener à bien des activités conjointes et des échanges d'information. Les relations de travail entre l'IIPE et la société civile ont été également développées, en ce qui concerne notamment les ONG. Ainsi, en 2002, l'IIPE a organisé à l'intention d'experts de l'ONG "Plan international" un cours de formation privilégiant les techniques et la pratique qui a rencontré un vif succès et est à l'origine d'une collaboration continue entre ces deux organisations pour les activités de recherche.

24. Pendant le biennium en cours, comme au cours des bienniums précédents, l'Institut a continué d'entretenir des contacts étroits avec les *commissions nationales pour l'UNESCO*, qui jouent un rôle capital en aidant l'IIPE à mettre en oeuvre ses programmes de formation, de recherche et de diffusion et à organiser des voyages d'étude. La Commission nationale française pour l'UNESCO a continué d'apporter à l'Institut une aide précieuse pour l'accueil des stagiaires et l'administration de leurs bourses.

25. L'IIPE a aussi travaillé en étroite collaboration avec le Secrétariat de l'UNESCO. Il a collaboré avec les bureaux multipays et les bureaux régionaux (Bureau de *Bangkok* : activités conjointes sur le VIH/sida, sur le système intégré de gestion de l'éducation ou SIGE, sur l'éducation dans les zones rurales, et sur les systèmes de prêts aux étudiants ; Bureau de *Beyrouth* : projet sur la réforme du système éducatif en Algérie ; Bureau de *Brasilia* : participation à une activité concernant les enseignants, collaboration à la traduction en portugais de la Lettre d'information de l'IIPE ; Bureau de *Dakar* : activités conjointes concernant le MINEDAF ; Bureau de *Harare* : collaboration avec le SACMEQ ; Bureau de *Kingston* : coopération pour des cours sur les

indicateurs et le suivi de l'EPT ; Bureau de *Mexico* : organisation d'un séminaire régional à l'intention des responsables de la réforme de l'inspection scolaire au Mexique). L'IPE prend une part active aux travaux du Groupe de travail sur l'éducation pour tous et du comité de rédaction du Rapport mondial de suivi sur l'EPT. En outre, de nombreuses activités conjointes ont été menées à bien avec d'autres instituts de l'UNESCO.

26. La coopération professionnelle a été renforcée avec d'autres organisations internationales qui s'intéressent au domaine d'intervention de l'Institut, en particulier le PNUD, l'UNICEF, l'OIT, la FAO, la Banque mondiale et l'Union européenne. Cette étroite coopération a permis de mener à bien un grand projet sur l'éducation dans les zones rurales en coopération avec la FAO.

27. Dans le cadre de la lutte que l'UNESCO mène contre le VIH/sida, le Directeur général a nommé le Directeur de l'IPE coordonnateur des programmes et projets de l'UNESCO dans ce domaine. Le Directeur de l'Institut est chargé d'assurer la cohérence des programmes de l'UNESCO concernant le VIH/sida et d'orienter l'action interinstitutions dans le cadre d'ONUSIDA. Il a fortement encouragé la coopération entre les différents organismes des Nations Unies, notamment avec ceux qui coparrainent ONUSIDA (UNICEF, FNUAP, OMS, OIT, Banque mondiale, PNUD, ONUDC). Le 1er juillet 2003, le Directeur général de l'UNESCO a pris, pour un mandat d'un an, la présidence de l'organisme de coordination des coparrains d'ONUSIDA. Au sein de l'UNESCO, l'éducation préventive a été érigée en thème commun bénéficiant, sous diverses formes, de l'appui de tous les Secteurs ainsi que des bureaux régionaux.

28. Il convient de signaler également la coopération professionnelle qui s'est instaurée avec des organismes bilatéraux, notamment avec les ministères chargés de la coopération internationale des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique (fonds-en-dépôt Flandres), Danemark, Finlande, France, Inde, Irlande, Islande, Italie, Japon (fonds-en-dépôt Japon), Norvège, Pays-Bas, Suède et Suisse, ainsi qu'avec des fondations telles que la Fondation Aga Khan (AKF), l'Agence allemande de la coopération technique (GTZ), la Fondation allemande pour le développement international (DES) et la Fondation W. K. Kellogg. Enfin, une coopération a été instaurée avec des organismes professionnels, par exemple l'Institut régional pour l'enseignement supérieur et le développement (RIHED) de la SEAMEO, l'Académie internationale de l'éducation (AIE), l'Academia Europaea et l'Association internationale pour l'évaluation éducative (AIEE).

29. L'Institut continue d'assurer le secrétariat du *Groupe international de travail sur l'éducation* (GITE) et d'accueillir l'*Association pour le développement de l'éducation en Afrique* (ADEA). Les membres du *Collège des consultants de l'IPE* ont continué de fournir des services consultatifs, de formuler des observations sur les manuscrits et de participer aux consultations internationales organisées par l'Institut.

APPENDICE

RESSOURCES FINANCIERES ET DEPENSES

Relevant du compte spécial créé par le Directeur général, les recettes et les dépenses de l'IIPE sont calculées en dollars des Etats-Unis courants et non en dollars constants comme c'est le cas pour le Programme ordinaire de l'UNESCO. En conséquence, les variations d'un exercice budgétaire à l'autre ne constituent pas que des augmentations (diminutions) de recettes ou de dépenses en termes réels, parce qu'elles résultent aussi des fluctuations du cours du dollar. Par ailleurs, en janvier 2002, l'euro est devenu la monnaie officielle de la France. Le taux moyen du dollar des Etats-Unis était de 7,20 francs français (1,09 euro) en 2000-2001 et 0,993 euro en 2002-2003 (estimation).

Tableau 1. Recettes et dépenses de l'IIPE, 2000-2001 et 2002-2003 (en dollars des Etats-Unis courants)

Description	Exercice 2000-2001		Exercice 2002-2003 (a)	
	\$	%	\$	%
RECETTE				
I. RECETTES ORDINAIRES				
Allocation financière de l'UNESCO	4.479.038	27,1	5.100.000	24,9
Contributions volontaires ou autres	5.774.911	34,9	10.224.188	49,9
Recettes diverses	1.183.624	7,2	860.438	4,2
Total, recettes ordinaires	11.437.573	69,1	16.184.626	79,0
II. RECETTES COMPLEMENTAIRES				
Contrats	5.115.461	30,9	4.300.172	21,0
Total, recettes complémentaires	5.115.461	30,9	4.300.172	21,0
TOTAL, RECETTES	16.553.034	100,0	20.484.798	100,0
DEPENSES				
A. Par ligne de crédit				
PROGRAMME				
Observation	465.283	2,8		
Formation	3.261.086	19,8	3.435.903	18,1
Recherche	1.603.444	9,7	3.615.078	19,0
Diffusion	2.704.472	16,4		
Activités opérationnelles	6.035.002	36,6		
Services aux Etats membres *			6.413.792	33,8
Coopération internationale *	218.392	1,3	2.467.586	13,0
Total, programme	14.287.679	86,7	15.932.359	83,9
CONSEIL D'ADMINISTRATION ET ADMINISTRATION GENERALE				
Conseil d'administration	218.373	1,3	255.097	1,3
Administration générale	1.979.611	12,0	2.802.575	14,8
Total, Conseil d'administration et administration générale	2.197.984	13,3	3.057.672	16,1
TOTAL, DEPENSES	16.485.663	100,0	18.990.031	100,0
B. Par catégorie de dépense				
Dépenses de personnel	7.870.501 (b)	47,7	9.353.179 (c)	49,3
Conseil d'administration et administration générale	970.903	5,9	1.413.183	7,4
Dépenses du programme	7.644.259	46,4	8.223.669	43,3
TOTAL, DEPENSES	16.485.663	100,0	18.990.031	100,0

(a) Estimations.

(b) Dont 383.826 dollars des Etats-Unis transférés au Fonds de stabilisation.

(c) Dont 380.000 dollars des Etats-Unis à transférer au Fonds de stabilisation.

* N.B. : pour le biennium 2002-2003, la rubrique "Observation" est incorporée à "Recherche", les activités opérationnelles, la diffusion (publications et documentation) et la technologie sont incorporées à la rubrique "Services aux Etats membres" et le Bureau de l'IIPE à Buenos Aires et les réseaux sont incorporés à la rubrique "Coopération internationale".